

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, . MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, MATRAIRE, DURAND, MOURRE, MELGAREJO.

Excusés : C. LAUDE, S. AGERON, V. SIMOENS, L. MUZARD, B. BAYLE, C. REYNAUD DULAURIER

1/ POS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique concernant la modification n°3 du POS s'est terminée le jeudi 5 décembre.

Les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont parvenues en Mairie, il note :

- que le public a été correctement informé
- que toutes les conditions apparaissent requises pour valider la concertation vis-à-vis de cette procédure
- que l'enquête n'a pas mobilisé le public
- que 5 personnes sont venues le voir en Mairie pour des points particuliers ne concernant pas l'objet de l'enquête
- que de ce fait, après avoir apprécié tous les éléments en sa possession et toutes les raisons évoquées précédemment il émet un avis favorable.

2/ Subventions du Conseil Général

M le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la dernière conférence territoriale le Conseil Général a décidé de mettre l'accent sur les travaux d'accessibilité des bâtiments et des lieux recevant du public pendant les années 2013, 2014 et 2015 dernier délai.

De ce fait des sommes ont été attribuées aux communes suivant leur population et leur indice de richesse.

La commune pour sa part bénéficie d'une subvention de 31 996,87 € pour réaliser ses travaux d'accessibilité à concurrence d'un montant de 63 993,74 € HT.

Une commission se réunira pour lister les travaux les plus pertinents de manière à déposer un dossier en 2014.

3/ Employés communaux

A l'occasion de la fin d'année, il a été décidé d'offrir un repas au personnel communal, ainsi qu'aux enseignants, en lieu et place du traditionnel colis.